

JOURNAL DE LA  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
RHÔNY-VISTRE-  
VIDOURLE

N° 2 - JANVIER 2017



**AIGUES-VIVES  
AUBAIS  
BOISSIÈRES  
CODOGNAN**

**2017**

**GALLARGUES-LE-MONTUEUX  
MUS  
NAGES & SOLOGUES  
UCHAUD  
VERGEZE  
VESTRIC & CANDIAC**

**P. 2**

DES COMPÉTENCES  
MODIFIÉES EN ACCORD  
AVEC LA LOI NOTRE

**P. 3**

LE PRÉFET EN  
VISITE SUR NOTRE  
TERRITOIRE !

**P. 6**

ENFANCE ET PETITE  
ENFANCE, UNE  
MISSION PRIORITAIRE



### Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Malgré le risque qui plane toujours sur notre pays, la France reste debout et continue de rassembler les Hommes et les Femmes. Le peuple uni et la démocratie seront toujours plus forts que la barbarie. Aussi, cette période de fêtes de fin d'année aura été, j'espère pour vous tous, l'occasion de vous distraire et de vous rassembler en famille.

Une nouvelle année démarre pour chacun et pour notre territoire également. Mon équipe d'élus communautaires et moi-même, allons continuer d'œuvrer au quotidien dans l'intérêt général et pour faire de notre territoire, un espace où il fait bon vivre. En 2016, vous avez pu constater la concrétisation de quelques projets, comme la réalisation de la ZAC de la montée rouge à Vergèze avec les premières implantations d'entreprises. D'autres projets de développement économique sont encore à l'étude pour cette nouvelle année et celles à venir. Développer ainsi notre territoire est très important, car il est production de richesse. Ce dynamisme nous permet d'investir, sans augmenter la pression fiscale sur les ménages, pour améliorer vos services publics, comme la construction d'une nouvelle cantine sur la commune d'Aubais dont les travaux débiteront ce trimestre. Le développement économique est également créateur d'emplois et il s'agit de la meilleure façon de lutter, à notre niveau, contre le chômage sur notre territoire.

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter une belle et heureuse année 2017. Qu'elle vous apporte, pour vous et vos proches, santé, bonheur et prospérité.

**Jean-Baptiste ESTEVE,**  
Président de la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle  
Maire de Nages et Solorgues

## DES COMPÉTENCES MODIFIÉES EN ACCORD AVEC LA LOI NOTRE

Afin d'être en conformité avec la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui impose de nouvelles compétences transférées des communes vers les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), les services administratifs de la CCRW travaillent d'ores et déjà pour anticiper ces transferts. Les élus ont donc délibéré, lors du Conseil Communautaire du 22 septembre 2016, dans le cadre de la révision des statuts de la CCRW, donnant lieu à 3 suppressions et à des ajouts de compétences à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

### LES COMPÉTENCES SUPPRIMÉES

- « **Organisation de manifestations** » (délibération 2016-53) : une compétence devenue obsolète. Les communes organisent chacune leurs manifestations.

- « **Action en faveur de l'emploi pour le public et grande difficulté** » (délibération 2016-54) une compétence sans fondement du fait qu'elle était liée au dispositif des « maisons de l'emploi » (structure dissoute sur le territoire du Pays Vidourle Camargue).
- « **Service Public d'Assainissement Non Collectif, SPANC** » (délibération 2016-55) pour permettre le report de la compétence intégrale de l'assainissement (collectif et non collectif) au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- **Mobilité** : Élaboration d'un schéma directeur comprenant la programmation des pôles multimodaux inscrit dans le cadre du projet de territoire.
- **Agriculture** : Structuration des acteurs et valorisation de l'activité agricole en circuits courts.

- **Commerces** : Accompagnement de la redynamisation commerciale des centres bourgs.
- **Tourisme**
- **Accueil des gens du voyage** : Aménagement et gestion des aires
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** (au 1<sup>er</sup> janvier 2018).
- **Eau et assainissement** (au 1<sup>er</sup> janvier 2020)

## LES INVESTISSEMENTS 2016 DE LA CCRV EN CHIFFRES

### UNE GESTION RIGOUREUSE...

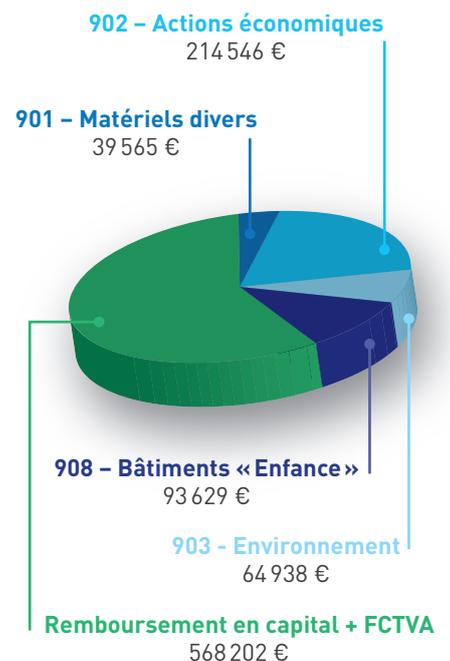
Malgré un contexte économiquement sous tension, la CCRV met tout en œuvre, avec prudence et transparence, pour supporter l'investissement prévu au budget 2016. Une gestion rigoureuse, indispensable pour maintenir des finances publiques saines et cohérentes.

### ... ET TRANSPARENTE

- Les 39 565 € de matériels divers correspondent à l'achat d'une enseigne pour le siège de la CCRV, du mobilier signalétique pour les chemins de randonnées ou encore des licences informatiques...
- Les « actions économiques » concernent la réhabilitation de voiries, la création du réseau pluvial et la réfection de chaussées, ces dernières représentent 22 % du budget.
- 64 938 € dédiés à l'environnement pour

la mise en place de bennes poly-services, l'achat de radiateurs et de vestiaires pour les déchetteries.

- La CCRV a investi 93 629 € pour les bâtiments « enfance » : Achat d'enseignes signalétiques / Études de sol pour la construction du nouveau restaurant scolaire à Aubais / Aménagement des espaces en cantine / Achat de matériels pour les enfants. La politique familiale reste une priorité de la collectivité, mais il est important de savoir qu'elle reste la plus lourde dans les finances, avec un déficit chronique de 3 millions d'euros chaque année, supporté par le budget général. Un effort considérable est effectué pour maîtriser ce déficit, dans le but de maintenir le niveau et la qualité des services proposés à tous les administrés.
- Le remboursement du capital : cette partie représente plus de la moitié du schéma, il



**TOTAL : 980 880 €**

est donc impératif de continuer à maîtriser et diminuer notre endettement en finançant nos investissements sur nos fonds propres.

# FLASH INFO : LE PRÉFET EN VISITE SUR NOTRE TERRITOIRE !

## LE PRÉFET INVITÉ À LA FÊTE DE LA SAINT-MARTIN À GALLARGUES-LE-MONTUEUX

Le dimanche 13 novembre 2016, sur invitation de M. Freddy CERDA, Maire de Gallargues, M. Didier LAUGA, Préfet du Gard, a honoré le village de sa présence pour la fête votive de la Saint-Martin. Accompagné par Jean-Baptiste ESTEVE, Président de la CCRVV, de Vivette LOPEZ, Sénatrice du Gard et des Maires du territoire, M. Le Préfet a pu apprécier tout au long de l'après-midi, le

déroulement d'une fête votive familiale. Au programme de cette visite : un abrivado qui s'est conclu par un rassemblement avec les gardians, un déjeuner convivial et amical, puis direction les arènes pour assister à la course de l'après-midi. M. Le Préfet a pu ainsi apprécier l'ambiance festive et chaleureuse des traditions camarguaises ! La prochaine invitation est lancée !!



©Éliane Roche

# LE PROJET DE TERRITOIRE SE PROFILE

## UN PROJET DE TERRITOIRE EN ROUTE VERS L'AVENIR !

Dans notre précédent journal, nous vous avons présenté les grandes lignes de notre projet de territoire. Depuis, nous le rendons concret et en voici la 1<sup>re</sup> illustration. Les flux et déplacements routiers constituent un enjeu majeur de ce projet. Le territoire, traversé par l'A9, la RN 113 et de nombreuses routes départementales, mais également par le réseau ferroviaire, est confronté à une forte circulation, entraînant parfois une véritable saturation des réseaux, mais aussi un impact environnemental et sonore. Cette problématique est, l'une des premières, prise en compte par le projet

de territoire. Pour faire face à cet objectif majeur, le cabinet d'étude INDDIGO a été commissionné pour élaborer un Plan Global de Déplacement (PGD). Le but de ce dernier est d'intégrer toutes les données du territoire, avec notamment, en positionnement central, les gares de Gallargues, Uchaud et Vergèze, mais aussi la physionomie du territoire avec ces centres bourgs et autres points d'intérêts. Ainsi, les moyens de déplacement à partir de pôles d'échanges multimodaux redimensionnés devraient permettre de fluidifier et limiter la circulation aux bénéfices d'autres alternatives.

L'aménagement d'aires de co-voiturage, en particulier à proximité de l'entrée de l'auto-route, fait également partie des dossiers examinés.

Une première réunion de lancement a eu lieu le 13 décembre dernier en présence du Cabinet INDDIGO et des élus du territoire. En janvier 2017, chaque commune sera consultée afin de récupérer les données locales dans le but de constituer un premier diagnostic. Une réunion publique de concertation avec la population est prévue courant du premier trimestre, la date sera communiquée ultérieurement, via les mairies. Affaire à suivre...



## LE RESTAURANT SCOLAIRE SORT DE TERRE !

Le chantier de la future cantine intercommunale a démarré ! Implantée sur la commune d'Aubais, qui a cédé gratuitement une parcelle de 3337 m<sup>2</sup>, ce futur restaurant scolaire prévoit une surface de plancher de 579 m<sup>2</sup> environ, afin de recevoir un self de 90 places pour les plus grands et un espace spécifique pour les petits. Monsieur Jean-Baptiste ESTEVE, Président de la Communauté, a donné l'accord pour construire deux salles attenantes, destinées aux périscolaires, pour un coût supplémentaire de 210000 €. Après avoir lancé un marché public, la CCRVV a obtenu le permis de construire le 22 septembre 2016.

## LA CCRVV POURSUIT LA MISE EN PLACE D'AD'AP

Le plan de mise en accessibilité (AD'ap) des établissements recevant du public de la CCRVV a été voté lors du Conseil Communautaire du 25 juin 2015 et doit s'échelonner sur 3 années. Ainsi, les 23 structures présentes sur les 10 communes : restaurants scolaires, structures multi-accueils (crèches), centres de loisirs et bureaux permettront une accessibilité et une autonomie totale aux personnes handicapées (handicap physique, sensoriel, mental ou cognitif) et leur garantiront un véritable accès à la vie sociale. Suivant le programme directeur de la CCRVV, les travaux de mise aux normes ont été engagés en 2016 sur les communes de Codognan, Gallargues et

Mus pour un montant de 102808 €. Des places de stationnement adaptées, des bandes d'éveil et de vigilance, les accès aux infrastructures, les signalétiques favorisant la lisibilité et la visualisation, du mobilier adapté et une mise aux normes des sanitaires ont été réalisés pour favoriser l'accessibilité de tous les équipements du territoire.

En 2017, le programme des AD'ap s'inscrira sur les communes d'Uchaud et Vergèze puis en 2018 à Aigues-Vives, Aubais, Nages et Solorgues et Vestric et Candiac. Certains travaux seront cumulés avec la mise en sécurité des accès aux établissements recevant les enfants... Plus d'infos à suivre.

## TRAVAUX : CONSTRUIRE POUR LE CONFORT DE TOUS !

# LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE, VECTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## EUROFINS, ACTEUR DE LA SANTÉ ET DE LA VIE ÉCONOMIQUE!

La société EUROFINS SCIENTIFI, créée en 1987, est spécialisée dans la vérification de l'origine et la pureté des aliments et boissons. Implantée à VERGÈZE, elle emploie plus de 25 000 collaborateurs dont plus de 160 sur notre territoire! Présente sur les 5 continents, elle vient d'accroître son activité sur son site de Vergèze pour en faire son principal Pôle Européen. Elle offre ainsi des services variés dans différents domaines, tels que l'analyse microbiologique et la recherche de contaminants et OGM pour le secteur agroalimentaire, la certification de produits alimentaires avec Eurofins Certification ainsi qu'une offre pour l'agrochimie, l'analyse et l'expertise environnementale dans les domaines de l'eau, de l'air, et des sites et sols pollués.

Avec Eurofins Hygiène du bâtiment, l'entreprise analyse des polluants du bâtiment (amiante/plomb/déchets) avec des équipements à la pointe de la technologie et avec Eurofins Pharma, elle étudie les produits complexes et pharmaceutiques grâce à un service recherche et développement dédié. Et dernièrement, la société a créé un nouveau service de consultation en ligne de données pour les clients via internet : Eurofins Online, preuve de modernité et de dynamisme!



## DAMMANN&CO - DPI, UN ESPACE DE COWORKING : NOUVEAU BÂTIMENT À LA MONTÉE ROUGE

Installée sur la Zone du Moulin Roul à CODOGNAN depuis 2006, Dammann Prestations Informatiques (DPI) est une société de conseil en systèmes et logiciels informatiques, spécialisée dans le domaine des Ressources humaines (Paie, Comptabilité, etc.) pour les PME ou pour de grands groupes.

La société DPI s'installera très prochainement sur la Zone d'activités de la Montée Rouge à Vergèze, dans un bâtiment ultramoderne de 675 m<sup>2</sup> équipé en fibre-optique : un nouvel espace de coworking pour accueillir les 14 salariés de l'entreprise mais également des entrepreneurs divers recherchant la convivialité d'un véritable espace multiservices : bureaux, parkings, salle de réunion équipée, réfectoire et salle de détente partagés... Une nouvelle façon d'envisager le travail, de manière collaborative!

**Des terrains sont encore disponibles à la vente sur la Zone d'Activités de la Montée Rouge. Pour tous renseignements, prendre contact avec Monsieur LEPHAY : [llephay@ccrvv.fr](mailto:llephey@ccrvv.fr)**



## UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE GROUPE SAKATA À UCHAUD

Le groupe SAKATA VEGETABLES EUROPE vient d'inaugurer au mois d'octobre dernier le nouveau bâtiment de son centre de recherche dédié à la sélection végétale, la biologie cellulaire et moléculaire, la pathologie végétale. Pour inaugurer ce nouveau bâtiment, qui s'inscrit dans un projet global d'aménagement, M. Masato Kitera, Ambassadeur du Japon, M. Hiroshi Sakata, Président du groupe Sakata Seed Corporation étaient présents à UCHAUD, accompagnés de M. Alain Sicard, Président de European Sakata Holding, de M. Denis

Bouad, Président du Conseil Départemental du Gard, de M. Jean-Baptiste Esteve, Président de la communauté de communes, de M. Maryan Bonnet, Maire d'Uchaud et des élus du territoire. Véritable acteur économique de notre territoire, le groupe a déjà investi localement 10 M€. Pour rappel, en 2015, SAKATA a quasiment triplé la taille de son unité de production pour un investissement de plus de 5 M€. Les précédents locaux de ce centre vont être ainsi rénovés pour un montant de 500 000 € et accueilleront la Holding Européenne,

actuellement basée à Montpellier. Très prochainement, un troisième bâtiment sera construit pour un investissement de 755 000 €. Il sera dédié à la vie de l'entreprise afin d'améliorer le bien-être au travail des 38 salariés auxquels s'ajoutent une vingtaine de saisonniers, une équipe constituée d'ingénieurs agronomes, de techniciens d'exploitation, de laboratoire ou d'ouvriers agricoles. Une entreprise très active qui a créé plus de 10 postes cette année sur le site d'Uchaud.



## ENVIRONNEMENT

# VALORISER NOS DÉCHETS, UNE PRIORITÉ POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

## QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS ?

En 2015, 15 000 tonnes de déchets ont été collectés dans les déchetteries communautaires. Ces Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE) valorisent la plupart des déchets jetés. Il est donc indispensable d'y respecter certaines règles de sécurité et de tri pour un recyclage efficace.

Mais que deviennent nos déchets une fois collectés ?

- Les déchets verts sont broyés pour être compostés puis utilisés pour fertiliser la terre,
- Le bois, les gravats et les métaux sont transformés en matière première,
- Les encombrants sont incinérés. La chaleur issue de l'incinération est productrice d'électricité,
- Les déchets électriques, piles usagées, cartouches et batteries sont triés. Une partie de leurs composants sont valorisés sous forme de matière première et l'autre sous forme d'énergie ou éliminés dans des installations spécialisées.
- Le mobilier déposé dans les bennes à meubles (mises en place en 2015 et 2016 sur les 4 déchetteries communautaires) permet de produire des panneaux de particules, tuyaux, panneaux isolants...



## UNE QUESTION ?

Les agents d'accueil présents dans les déchetteries communautaires vous orientent et répondent à toutes vos questions concernant le tri sélectif. Ils sont également présents pour garantir le respect des règles de sécurité dans l'enceinte des sites.

## FLASH INFO : LE TRI FACILITÉ !

Pour vos dépôts de verre, de papier et de textile, de nouvelles colonnes ont été ajoutées sur le territoire en fin d'année dernière afin de vous faciliter le tri !

Vous pourrez retrouver les points de collecte sur notre site internet.

## SÉCURITÉ

# SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES, LA CCRVV AGIT POUR VOUS !

## SÉCURITÉ : AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Si vous êtes témoin d'un fait répréhensible, appelez la police municipale, la **police intercommunale** ou la **gendarmerie** au plus vite afin d'avoir une réponse et une action immédiate. Nombreux sont les appels pour des infractions constatées la veille ou plusieurs jours auparavant, ce décalage ne permettant souvent pas de résoudre le problème signalé...
- Nos services sont très souvent appelés pour des tapages. A titre d'information, sachez que vous pouvez vous référer, concernant les bruits, à l'arrêté préfectoral n° 2008-193-7, qui fixe les règles en matière de source sonore professionnelle ou privée, ainsi que les plages horaires autorisées.
- La Police Intercommunale est régulièrement sollicitée pour des nuisances olfactives et environnementales dues au brulage des déchets verts à l'air libre. Sachez que l'incinération de ce type de déchets est strictement interdite par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. En cas de non-respect de ce dernier, le mis en cause encourt une amende allant jusqu'à 450 € (conformément à l'article 131-13 du Code Pénal).

Police intercommunale : 04 66 53 25 51  
Gendarmerie : 17

## PROTECTION INCENDIE : UN DISPOSITIF RENFORCÉ À CODOGNAN



Un nouveau poteau incendie vient renforcer la protection incendie de la zone d'activité du Moulin Roul à Codognan. Ce nouvel Hydrant de la marque BAYARD accroît le dispositif déjà existant de lutte contre les incendies. Sélectionné par la CCRVV et mis en place par l'entreprise GAUSSENT située à Aubais, cet équipement « Saphir Choc » stoppe la sortie d'eau en cas de collision avec un véhicule.

# ENFANCE ET PETITE ENFANCE, UNE MISSION PRIORITAIRE !

## LE « DOUDOU » : LE LIEN ENTRE LA MAISON ET LA CRÈCHE

L'entrée en crèche est, pour l'enfant, un passage de l'espace familial à celui de la collectivité. Une véritable rupture dans ses habitudes quotidiennes, une séparation avec sa famille qui n'est pas un processus simple. Lors des moments de fatigue ou d'angoisse, le bien être et le besoin de sécurité affective sont pour nous une priorité, et encore plus particulièrement pour les plus petits qui n'ont pas encore acquis la parole. Le doudou est alors une « passerelle réconfortante » entre le milieu familial et la crèche, un objet qui suit l'enfant, qui l'accompagne et le rassure, que le psychanalyste Winnicott nommait « objet transitionnel ». Ce doudou sert donc de lien, de transition entre le domicile et la crèche : l'enfant prend quelque chose de chez lui et fait le trajet avec. Quel meilleur lien alors que cet objet ? L'enfant peut alors s'en saisir dans la journée ou simplement le ranger dans son casier afin qu'il le reprenne le soir et qu'il établisse un lien retour. Une fois sécurisé, quand la qualité de la relation qu'on instaure envers lui à la crèche est assez réconfortante et d'autre part, quand la qualité de l'environnement qui lui est proposé dans les locaux est suffisamment attrayante, l'enfant s'en détachera.



Car, en grandissant le doudou perdra peu à peu de son importance au profit d'autres attachements. A lui seul, le doudou est un monde en miniature capable de rassurer, de faire rêver et d'affronter l'inconnu : il aide à grandir. Et les établissements de la CCRVV sont la pour ça : faire grandir au mieux nos enfants, en favorisant leur développement et leur épanouissement !



## LES ACCUEILS DE LOISIRS, L'AMUSEMENT GARANTI !

Durant les vacances scolaires quoi de mieux que de passer de bons moments ? Et pour cela il y a les Accueils de Loisirs de la CCRVV ! Chaque jour, les équipes d'animation proposent aux enfants des activités variées, pour tous les âges et pour tous les goûts : des ateliers manuels pour développer la dextérité ou l'expression artistique, des grands jeux collectifs pour rencontrer les enfants d'autres centres de loisirs du territoire, sans oublier les activités sportives ou d'autres plus originales, à découvrir pour aiguïser la curiosité. De bons souvenirs à coup sûr !

Adaptées à l'âge des enfants, les activités et animations permettent de mettre en pratique les intentions éducatives, telles que l'ouverture sur les autres, le respect de soi et des autres, le partage, l'adaptation à la vie en société et la citoyenneté, la découverte du monde et la sensibilisation à l'identité intercommunale. Le rôle des équipes est alors de rendre l'enfant acteur dans ses activités et dans ses choix, de laisser une place prépondérante à l'imaginaire, et de respecter leur rythme... Des valeurs qui font naturellement partie des fondements de l'accueil quotidien au sein des structures de la CCRVV, tout comme l'accueil des familles, l'écoute et la communication autour de l'enfant.

## PRÊTS POUR LES BATAILLES DE BOULES DE NEIGE !

La Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle organise cette année encore un séjour découverte des activités liées à la montagne pour les vacances de février. Joies de la glisse : ski et luge, randonnées en raquettes, patinoire... Encadrés par des moniteurs de l'ESF et par les animateurs, les enfants découvriront toutes les joies de la montagne et feront inévitablement les traditionnelles batailles de boules de neige !!!

Ce séjour se déroulera du 13 au 17 février 2017 à Ancelles, au nord de Gap, dans les Alpes du sud. Le centre de vacances le « Chalet Igloo » accueillera 36 enfants. Un séjour parfait pour vivre des moments privilégiés hors contexte périscolaire ou familial, entre copains et copines ! Et aussi une belle occasion pour les enfants d'être respectueux de l'autre, d'apprendre l'entraide et la solidarité, de favoriser les échanges... Tout cela sous l'attention bienveillante des animateurs.

Préparé par les équipes de la CCRVV, le projet pédagogique du séjour définit et construit l'organisation, le planning des activités et le projet de vie quotidien en relation avec la structure d'accueil, cadre de vie commun pendant le séjour. Le but est de créer en amont un climat de confiance à travers des réunions de présentation des séjours, en présence des animateurs, des parents et des enfants.

Les animateurs sont prêts à partir et espèrent que les enfants garderont de ce séjour un merveilleux souvenir. Une chose est sûre, nous leur souhaitons de bonnes vacances !



## CCRVV ACTUS

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FÊTE NOËL

Le 10 décembre dernier, les employés de la communauté se sont réunis pour fêter Noël avant l'heure. Ce fut un agréable moment de convivialité qui a démarré l'après-midi par un magnifique spectacle pour les petits, suivi de l'arrivée du Père Noël avec sa hotte chargée de présents. La magie de Noël a opéré pour les enfants qui ont pu recevoir leurs cadeaux tant attendus et un gros câlin de la part de l'homme en rouge ! Les plus grands ont ensuite pu se retrouver autour du buffet pour échanger et partager une parenthèse de bonheur !



## L'AGENDA DE VOS COMMUNES



### ■ VENDREDI 20 JANVIER

BOISSIÈRES

– Exposition de l'ASPB (Association Sauvegarde du Patrimoine de Boissières)

### ■ SAMEDI 21 JANVIER

CODOGNAN

– Pièce de théâtre de la Cie des 10 manches, salle la Domitienne

### ■ SAMEDI 28 JANVIER

AUBAIS

– Soirée club taurin et loto, Salle des fêtes

### ■ DU 3 AU 5 FÉVRIER

VERGÈZE

– « Rêves d'orchidées » Salon, Vergèze Espace

### ■ SAMEDI 4 FÉVRIER

CODOGNAN

– FET'NOZ, salle la Domitienne

### ■ SAMEDI 11 FÉVRIER

AUBAIS

– Soirée de soutien Pilote enduro organisée par l'association BBluc-Enduro-Team, Salle des fêtes

### ■ SAM. 18 ET DIM. 19 FÉVRIER

AUBAIS

– Exposition Playmobil, Salle des fêtes

### ■ VENDREDI 24 FÉVRIER

AIGUES-VIVES

– Revivre, Festival du Film, Salle Marius école

VERGÈZE

– « Histoire vraie d'un punk » Théâtre musical, Vergèze Espace

### ■ SAMEDI 4 MARS

BOISSIÈRES

– Exposition des artistes Boissiérais

CODOGNAN

– Soirée dansante, salle la Domitienne

### ■ DIMANCHE 5 MARS

BOISSIÈRES

– Vide-grenier organisé par l'association de théâtre locale Batifoll (en cas de mauvais temps vide-grenier reporté au 12 mars)

### ■ VENDREDI 10 MARS

MUS

– Concert de chants sacrés au Temple

### ■ SAM.13 ET DIM.14 MARS

BOISSIÈRES

– Pièce de théâtre par l'association Batifoll

### ■ VENDREDI 17 MARS

VERGÈZE

– « L'avalueur » Théâtre, Vergèze Espace

### ■ DU 20 MARS AU 6 AVRIL

MUS

– Exposition « Passion chocolat », Bibliothèque

### ■ JEUDI 23 MARS

AIGUES-VIVES

– Collecte de sang, EFs, salle Jean Bosc

### ■ DU 24 MARS AU 7 AVRIL

UCHAUD

– Le 14<sup>e</sup> salon du vélo ancien. Vernissage le 24 mars. La Draisienne fête ses 200 ans.

### ■ SAMEDI 25 MARS

AIGUES-VIVES

– Course de Ligue, CT l'Union taurine, arènes

AUBAIS

– Carnaval Aubais 2000, salle des fêtes

CODOGNAN

– Gala de danse, salle la Domitienne

### ■ DU 31 MARS AU 2 AVRIL

VERGÈZE

– Féria du Rhône, Arènes

### ■ DU 8 AU 9 AVRIL

VERGÈZE

– Salon des Artistes et créateurs, Vergèze Espace

### ■ DIMANCHE 9 AVRIL

VESTRIC ET CANDIAC

– Journée Terroir et Camargue sur la place des arènes et à la salle polyvalente à Vestric

### ■ SAMEDI 15 AVRIL

CODOGNAN

– Soirée Dansante, salle la Domitienne

### ■ DIMANCHE 24 AVRIL

– Élections présidentielles, 1<sup>er</sup> tour

### ■ DU 27 AVRIL AU 1<sup>er</sup> MAI

GALLARGUES-LE-MONTUEUX

– Fête du printemps (nombreuses animations : taureaux, bal...)

### ■ DU 30 AVRIL AU 1<sup>er</sup> MAI

UCHAUD

– Octavum - Bourse multi-collections (timbres, cartes postales, livres anciens, BD, etc.)

### ■ DIMANCHE 7 MAI

– Élections présidentielles, 2<sup>e</sup> tour

### ■ DU 12 AU 18 MAI

AIGUES-VIVES

– Exposition de peintures au temple

### ■ DIMANCHE 14 MAI

AIGUES-VIVES

– Course « Cigale d'Or », CTL'Union Taurine, arènes

CODOGNAN

– Cross, parcours de santé

### ■ VENDREDI 19 MAI

VERGÈZE

– « Le Concert sans Retour » Théâtre musical, Vergèze Espace

### ■ DIMANCHE 21 MAI 2017

UCHAUD

– Rassemblement des Red Knights IV, parking et espace Christian Eymard. Nombreuses animations (expo motos, stands moto, animations pompiers).

### ■ JEUDI 25 MAI

AIGUES-VIVES / GALLARGUES-LE-MONTUEUX

– La Foulée des 2 clochers (course pédestre entre Aigues-Vives et Gallargues)

# NOUS CONTACTER

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNY-VISTRE-VIDOURLE

Avenue de la Fontanisse  
30660 Gallargues-le-Montueux  
Tél. 04.66.35.55.55  
Fax. 04.66.35.42.19  
Site. [www.cc-rhony-vistre-vidourle.fr](http://www.cc-rhony-vistre-vidourle.fr)  
Mail. [contact@ccrvv.fr](mailto:contact@ccrvv.fr)

### CONTACTS ENFANCE

Pour toute question, suggestion ou remarque, les services «Enfance» du siège se tiennent à votre disposition au 04.66.35.55.55

### SERVICE FACTURATION

04.66.35.35.77

### CONTACTS ALSH

- **AIGUES-VIVES** : Rue Jean Macé – 04.66.35.38.36 / 06.16.19.53.52 / [alsh.av@ccrvv.fr](mailto:alsh.av@ccrvv.fr)

- **AUBAIS** : Avenue Émile Léonard – 04.66.35.31.14 / 06.16.19.54.66 / [alsh.aubais@ccrvv.fr](mailto:alsh.aubais@ccrvv.fr)

- **CODOGNAN** : Rue de la Monnaie – 04.66.71.57.12 / 06.25.13.47.62 / [alsh.codognan@ccrvv.fr](mailto:alsh.codognan@ccrvv.fr) (temps périscolaire uniquement)

- **GALLARGUES-LE-MONTUEUX** : Rue des Argilliers – 04.66.35.38.17 / 06.16.19.66.28 (maternelle) / 06.10.64.00.11 (élémentaire) / [alsh.gallargues@ccrvv.fr](mailto:alsh.gallargues@ccrvv.fr)

- **MUS** : Chemin du Pascalet – 06.24.53.51.37 / [alsh.mus@ccrvv.fr](mailto:alsh.mus@ccrvv.fr) (temps périscolaire uniquement)

- **NAGES ET SOLORGUES** : Rue des Aires – 06.15.79.00.70 ou 06.18.69.07.21 - [alsh.bns@ccrvv.fr](mailto:alsh.bns@ccrvv.fr) (temps périscolaire uniquement)

- **UCHAUD** : Rue des Pins – 04.66.80.45.97 / 06.26.03.13.12 / [alsh.uchaud@ccrvv.fr](mailto:alsh.uchaud@ccrvv.fr)

- **VERGÈZE** : Avenue de la Gare – 04.66.73.34.91 / 06.26.67.26.25 / [alsh.vergeze@ccrvv.fr](mailto:alsh.vergeze@ccrvv.fr)

- **VESTRIC ET CANDIAC** : Avenue Charles de Gaulle – 04.66.93.25.41 / 06.29.02.75.86 / [alsh.vestric@ccrvv.fr](mailto:alsh.vestric@ccrvv.fr)

- **LES PETITS LAPINS (CODOGNAN)** : 467 route de Vergèze – 04.66.35.00.31 [creche.codognan@ccrvv.fr](mailto:creche.codognan@ccrvv.fr)

- **A PETIT PAS (GALLARGUES)** : Rue Jean Grand – 04.66.35.59.77 [creche.gallargues@ccrvv.fr](mailto:creche.gallargues@ccrvv.fr)

- **GRAIN DE SEL (NAGES)** : Impasse des Écoliers – 04.66.51.32.67 [creche.nages@ccrvv.fr](mailto:creche.nages@ccrvv.fr)

- **LA PICHOULINE (UCHAUD)** : 10 rue des Pins – 04.66.71.26.58 [creche.uchaud@ccrvv.fr](mailto:creche.uchaud@ccrvv.fr)

- **L'ÎLE AUX ENFANTS (VERGÈZE)** : Place Paul Kléber – 04.66.35.41.92 [creche.vergeze@ccrvv.fr](mailto:creche.vergeze@ccrvv.fr)

- **RAM (VERGÈZE)** : 85 rue Victor Hugo – 04.66.88.42.28 [ram@ccrvv.fr](mailto:ram@ccrvv.fr)

### CONTACTS CRÈCHES

- **LES CIGALOUS (AIGUES-VIVES)** : Rue Jean Macé – 04.66.35.34.50 [creche.av@ccrvv.fr](mailto:creche.av@ccrvv.fr)

- **AUBAISBY'S (AUBAIS)** : Rue Émile Léonard – 04.66.80.79.23 / [creche.aubais@ccrvv.fr](mailto:creche.aubais@ccrvv.fr)

### MAIRIE D'AIGUES-VIVES

Grand rue  
30670 AIGUES-VIVES  
Tél : 04.66.35.33.63  
Mail : [mairie@aigues-vives.fr](mailto:mairie@aigues-vives.fr)  
Site Internet : [www.aigues-vives.fr](http://www.aigues-vives.fr)

### MAIRIE D'AUBAIS

11 avenue Émile Léonard  
30250 AUBAIS  
Tél : 04.66.80.89.00  
Mail : [contact.mairie@aubais.fr](mailto:contact.mairie@aubais.fr)  
Site Internet : [www.aubais.fr](http://www.aubais.fr)

### MAIRIE DE BOISSIÈRES

1 place de la mairie  
30114 BOISSIÈRES  
Tél : 04.66.35.22.78  
Mail : [mairie-boissieres@wanadoo.fr](mailto:mairie-boissieres@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.boissieres30.fr](http://www.boissieres30.fr)

### MAIRIE DE CODOGNAN

39 rue de la mairie  
30920 CODOGNAN  
Tél : 04.66.35.03.07  
Mail : [mairie.codognan@wanadoo.fr](mailto:mairie.codognan@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.codognan.fr](http://www.codognan.fr)

### MAIRIE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX

Place du Coudoulie  
30660 GALLARGUES-LE-MONTUEUX  
Tél : 04.66.35.02.91  
Mail : [mairie@mairie-gallargues.fr](mailto:mairie@mairie-gallargues.fr)  
Site Internet : [www.gallargues.fr](http://www.gallargues.fr)

### MAIRIE DE MUS

15 place mairie  
30121 MUS  
Tél : 04.66.35.04.60  
Mail : [mairie.mus@wanadoo.fr](mailto:mairie.mus@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-mus.fr](http://www.mairie-mus.fr)

### MAIRIE DE NAGES ET SOLORGUES

Place République  
30114 NAGES ET SOLORGUES  
Tél : 04.66.35.05.26  
Mail : [mairieaccueil@nagesetsolorgues.fr](mailto:mairieaccueil@nagesetsolorgues.fr)

### MAIRIE D'UCHAUD

144, avenue Robert De Joly  
30620 UCHAUD  
Tél : 04.66.71.11.75  
Mail : [accueil@ville-uchaud.fr](mailto:accueil@ville-uchaud.fr)  
Site Internet : [www.uchaud.fr](http://www.uchaud.fr)

### MAIRIE DE VERGÈZE

Rue de la République  
30310 VERGÈZE  
Tél : 04.66.35.80.00  
Mail : [info@vergeze.fr](mailto:info@vergeze.fr)  
Site Internet : [www.vergeze.fr](http://www.vergeze.fr)

### MAIRIE DE VESTRIC ET CANDIAC

Rue de la mairie  
30600 VESTRIC ET CANDIAC  
Tél : 04.66.71.11.58  
Mail : [vestric@wanadoo.fr](mailto:vestric@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.vestric.fr](http://www.vestric.fr)

*Informations utiles : La CCRVV accueille le public du lundi au jeudi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 et le vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00*